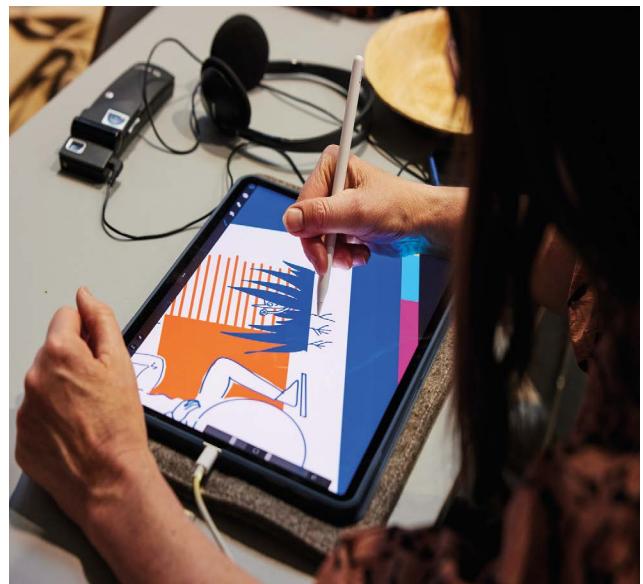


Rapport du Global Disability Summit 2025



Remerciements

Cette publication est un produit de l'Alliance internationale des personnes handicapées avec le soutien financier du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue des donateurs et/ou des partenaires.

L'International Disability Alliance s'engage à garantir l'accessibilité numérique pour les personnes handicapées dans ses publications en appliquant les normes d'accessibilité pertinentes.

Cette publication comprend des textes alternatifs sur les figures, un vérificateur de contraste et une table des matières interactive.

© 2025 International Disability Alliance
<https://www.internationaldisabilityalliance.org/>

Table des matières

1. Introduction	4
2. Global Disability Summit 2025	5
2.1. Le GDS2025 en chiffres	5
2.2. Vision et thèmes centraux	6
2.3. Aperçu des engagements du GDS2025	6
2.4. GDS2025 : au-delà des chiffres	9
2.4.1. Le GDS influence les politiques et les cadres normatifs	10
2.4.2. Le GDS incite à la mobilisation des ressources	10
2.4.3. Le GDS encourage les partenariats et la collaboration	11
2.4.4. Le GDS défend une approche intersectionnelle	12
2.4.5. Le GDS incite les gouvernements des pays hôtes à agir	12
3. Conclusions et recommandations	14

1. Introduction

Le Global Disability Summit (Sommet Mondial sur le Handicap – GDS) est un mécanisme international unique qui fait avancer les efforts visant à concrétiser les droits et l'inclusion des personnes handicapées. Le GDS rassemble des acteurs mondiaux, régionaux et nationaux qui partagent le même objectif et la même vision : un développement inclusif et une action humanitaire qui tiennent compte du handicap. Fondé sur la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) et axé sur la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030, le GDS promeut la coopération internationale, mobilise les engagements et renforce la responsabilité en matière d'inclusion du handicap.

Le GDS est devenu une initiative de grande envergure impliquant un plaidoyer continu auprès des acteurs mondiaux du développement des personnes handicapées et la mobilisation permanente du mouvement pour les droits des personnes handicapées et de ses alliés (amplifier la voix des personnes handicapées et mettre l'accent sur elles). Au cœur du GDS se trouve un sommet récurrent de trois jours (dont une journée pour le Forum de la société civile) qui galvanise l'action mondiale.

Les deux premiers sommets, organisés en 2018 et 2022, ont suscité un engagement sans précédent en faveur du handicap. Les gouvernements, les donateurs, les fondations, les organisations du secteur privé et les organisations de la société civile ont pris plus de 2 300 engagements lors des deux premiers sommets, destinés à renforcer l'inclusion du handicap dans le développement mondial et l'action humanitaire et à contribuer à la justice pour les personnes handicapées. Lors du premier sommet, plus de 300 organisations et gouvernements ont également signé la [Charte pour le changement](#), un cadre d'action pour la mise en œuvre de la CNUDPH.

Ce rapport se concentre sur le troisième sommet (GDS2025), qui s'est tenu à Berlin en avril 2025 et a été organisé conjointement par l'International Disability Alliance et les gouvernements allemand et jordanien. Le GDS2025 a été l'occasion de s'appuyer sur l'héritage des deux sommets précédents en recueillant de nouveaux engagements ambitieux et percutants qui sont essentiels pour obtenir des changements plus importants et durables pour les personnes handicapées. Ce rapport se penche à la fois sur la préparation du GDS2025 et sur ses résultats ; en particulier, ce rapport a les objectifs suivants :

Analyser les engagements recueillis au cours du GDS2025 sur la base de plusieurs facteurs clés, notamment : le type de partie prenante qui soumet le(s) engagement(s) ; leur portée géographique ; leur orientation thématique.

Examiner l'impact plus large des engagements recueillis au cours du GDS2025 : leur influence sur les politiques, les cadres normatifs et l'inclusion du handicap au niveau national ; l'échelle et la portée de la mobilisation des ressources ; l'application d'une lentille intersectionnelle ; les partenariats et la collaboration au cœur de nombreux engagements recueillis.

2. Global Disability Summit 2025

Cette section examine le GDS2025 lui-même, y compris les engagements pris et son impact plus large.

2.1 Le GDS2025 en chiffres



 **4,700 participants**
de 160 pays

2.2 Vision et thèmes centraux

Le Livre blanc du GDS2025 a défini la vision globale du sommet, qui consiste à « construire et développer l'élan des deux sommets précédents, en amplifiant son impact pour faire progresser les droits et l'inclusion de toutes les personnes handicapées par le biais de la coopération internationale » et à « se concentrer sur l'appropriation nationale, le pilotage régional et la coopération internationale inclusive ».

Plus précisément, l'orientation thématique du programme du GDS2025 reflète les priorités communes du mouvement des personnes handicapées, identifiées lors d'une série de consultations préalables au GDS2025 et de sommets régionaux. Les principales sessions du sommet ont porté sur l'emploi, les villes inclusives, la santé, les infrastructures inclusives, l'éducation, l'accessibilité numérique, la participation publique, l'action climatique et l'action humanitaire ; deux sessions principales ont également porté sur le financement (le seul sujet à avoir fait l'objet de deux sessions principales). Sur les 24 événements parallèles du GDS2025, le plus grand nombre (n.5) s'est concentré sur la participation politique, suivi par l'emploi inclusif (n.4) et à la fois l'action humanitaire et le financement (n.3). Les autres événements parallèles ont porté sur l'éducation, l'équité en matière de santé, la réduction des risques de catastrophe et l'accessibilité numérique. Sur les 24 discussions informelles, l'accent a été mis sur l'emploi (n.3), deux discussions informelles étant également axées sur l'action humanitaire ; les autres discussions informelles ont porté sur l'intersectionnalité, la crise climatique, l'accessibilité numérique et la désinstitutionnalisation. Dans l'ensemble, le programme du GDS2025 semble avoir fourni une gamme variée de sujets et de domaines d'intérêt ; seuls l'emploi et l'action humanitaire ont été au centre des trois types de sessions (sessions principales, événements parallèles et discussions informelles).

Le GDS2025 semble avoir conservé le fort accent thématique sur l'éducation et l'emploi qui était une caractéristique des deux sommets précédents (GDS2018 et GDS2022) ; par exemple, 16 % et 14,5 % des engagements du GDS2022 étaient axés sur l'éducation et l'emploi, respectivement. Le GDS2025 semble également avoir repris les domaines thématiques introduits au GDS lors du GDS2022 (à savoir la santé et la crise climatique) et a élargi l'orientation thématique en se concentrant plus explicitement sur la protection sociale et l'accessibilité numérique. Le GDS offre aux parties prenantes l'opportunité de discuter de ces thèmes avec des organisations qu'elles ne comptent peut-être pas parmi leurs partenaires traditionnels.

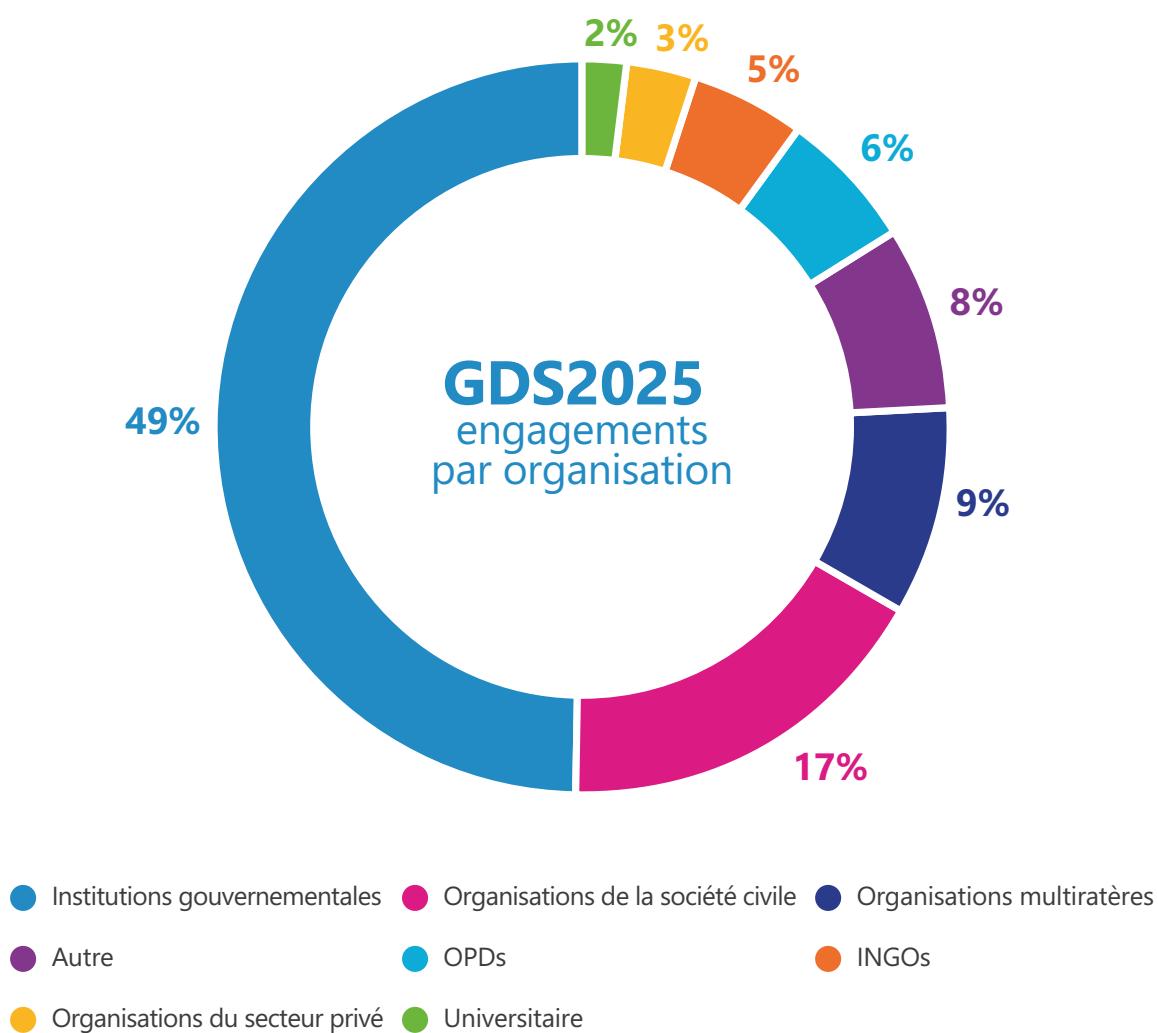
2.3 Aperçu des engagements du GDS2025

Le GDS2025 a suivi les traces des deux sommets précédents en étant le plus grand rassemblement de dirigeants mondiaux, d'organisations de personnes handicapées (OPD) et de militants des droits des personnes handicapées qui se consacrent au renforcement des droits et de l'inclusion des personnes handicapées dans le monde entier. Sur l'ensemble des trois sommets, 3 515 engagements ont été pris qui contribueront à l'inclusion des personnes handicapées.

Sur les 813 engagements du GDS2025, la plus grande proportion (49 %/n.399) a été prise par des institutions gouvernementales ; ceci reflète les GDS2018 et GDS2022, où la plus grande proportion d'engagements a également été prise par des institutions gouvernementales. Les

trois quarts (n.296) des engagements du GDS2025 pris par les institutions gouvernementales se sont concentrés sur le renforcement des droits et de l'inclusion des personnes handicapées au niveau national. Près d'un quart (n.85) des engagements pris par les institutions gouvernementales dans le cadre du GDS2025 concernaient des engagements pris par des gouvernements du monde du Nord pour renforcer les droits et l'inclusion des personnes handicapées dans le monde du Sud. Les autres engagements du GDS2025 (n.18) pris par les institutions gouvernementales concernaient la coopération Sud/Sud et les engagements pris par les institutions gouvernementales visant à renforcer les droits et l'inclusion des personnes handicapées par le biais d'organisations multilatérales. Parmi les autres engagements du GDS2025, 17 % (n.139) ont été pris par des organisations de la société civile, 9 % par des organisations multilatérales (n.71), 8 % par des entités « autres » (n.67), 6 % (n.52) par des OPD, 5 % (n.40) par des OING, 3 % (n.27) par des organisations du secteur privé, et 2 % (n.20) par le milieu universitaire. Les autres engagements du GDS2025 ont été pris par des types d'organisations non classés. La figure 2 présente le pourcentage d'engagements du GDS2025 par type d'organisation.

Figure 2 : Pourcentage d'engagements du GDS2025 par type d'organisation



Si l'on compare la proportion d'engagements par type d'organisation lors du GDS2025 aux sommets précédents, la proportion d'engagements pris par les institutions gouvernementales a augmenté de manière significative (par rapport à 33 % lors du GDS2022). La proportion d'engagements pris par des organisations du secteur privé a également augmenté (par rapport à 1 % lors du GDS2022). Par contre, la proportion d'engagements pris par les organisations multilatérales, les organisations de la société civile et les OPH a diminué ; aucune donnée n'est disponible sur les raisons de cette baisse (par exemple, en raison de contraintes de ressources ou de difficultés concernant l'espace civique).

L'orientation thématique du GDS2025 (voir [section 2.2](#)) se reflète dans l'orientation thématique des engagements pris lors du sommet. Alors que la plus grande part (23 %) des engagements du GDS2025 relève de la catégorie « autres », la plus grande proportion d'engagements à orientation thématique concerne l'éducation inclusive (12 %), suivie de près par l'accessibilité des infrastructures (10 %) et l'équité en matière de santé (9 %). L'orientation thématique du GDS2025 diffère légèrement entre les engagements aux niveaux local et national et les engagements aux niveaux régional et mondial. Au niveau local et national, la plus grande proportion d'engagements à orientation thématique concerne l'accessibilité des infrastructures, l'éducation inclusive, l'emploi inclusif et la protection sociale. Au niveau régional et mondial, la plus grande proportion d'engagements à orientation thématique concerne l'équité en matière de santé, l'action humanitaire inclusive et l'éducation inclusive.

L'orientation thématique des engagements du GDS2025 reflète en partie l'orientation thématique des engagements des deux sommets précédents. Lors du GDS2022, la santé et l'éducation ont également représenté une grande partie des engagements. L'accent explicite de certains engagements sur l'inclusion dans l'information numérique, la capacité juridique et le tourisme inclusif est entièrement nouveau pour le GDS2025. Voir la figure 3 pour plus d'informations.

Figure 3 : Répartition de tous les engagements du GDS2025 par thème

Espace thématique	Local	National	Régional	Mondial	Sous-total
Accessibilité des infrastructures	19	49	2	14	84
Inclusion communautaire et désinstitutionnalisation	6	19	3	19	47
Financement du développement inclusif	3	11	5	26	45
Équité en matière de santé	1	32	8	30	71
Inclusion dans l'information numérique	6	25	3	10	44
Action climatique inclusive	1	7	0	11	19
Éducation inclusive	14	48	9	26	97

Espace thématique	Local	National	Régional	Mondial	Sous-total
Emploi inclusif	11	38	7	12	68
Action humanitaire inclusive	3	13	4	34	54
Tourisme inclusif	1	3	0	1	5
Capacité juridique	4	14	3	2	23
Rôle du secteur privé	1	7	2	2	12
Protection sociale	7	40	3	5	55
Autres	11	53	17	107	188
Pas répondu			1		1
Sous-total	88	359	67	299	813

Si l'on considère l'orientation géographique des engagements du GDS2025, la plus grande proportion (37 %) si situe au niveau mondial. Le plus grand nombre d'engagements mondiaux a été pris par les organismes suivants : le Foreign, Commonwealth and Development Office du Royaume-Uni (n.16) ; le Department of Foreign Affairs and Trade de l'Irlande (n.10) ; l'AECID, la DGDPD, la FIAP et le groupe social ONCE de l'Espagne (n.8) ; le ministère des Affaires étrangères de la Finlande et le gouvernement fédéral de l'Allemagne (n.6). Le GDS2025 s'est tenu après la fermeture de l'USAID.

Parmi les autres engagements du GDS2025 : 26 % (n.209) sont axés sur l'Afrique ; 24 % (n.192) sont axés sur l'Asie et le Pacifique ; 9 % (n.70) sont axés sur l'Europe ; 6 % (n.47) sont axés sur l'Amérique latine et les Caraïbes. La répartition géographique des engagements du GDS2025 reflète largement la répartition géographique des engagements des sommets précédents, la plus grande différence étant que les engagements du GDS2025 se concentrent beaucoup plus sur la région Asie et Pacifique que les engagements des sommets précédents (par exemple, lors du GDS2022, 6 % de tous les engagements se concentraient sur cette région).

Au total, 436 (54 %) des 813 engagements du GDS2025 sont propres à certains pays. Les engagements propres à certains pays ont eu tendance à se concentrer sur quelques pays spécifiques dans chaque région ; dans quatre des cinq régions, deux pays ont constitué plus de la moitié des engagements de ce continent. En Afrique, 24 % des engagements axés sur l'Afrique ont visé la Tanzanie et Zanzibar, et 18 % le Nigeria. Ces données indiquent qu'un travail est nécessaire avant les prochains sommets pour susciter un intérêt égal pour le GDS et des engagements de la part d'un plus grand nombre de pays dans toutes les régions.

Les cinq pays les plus ciblés sont : la Jordanie (124 engagements), la Tanzanie et Zanzibar (43 engagements), l'Allemagne (34 engagements), le Nigeria (33 engagements) et l'Ouganda (14 engagements). Voir la [section 2.4.5](#) pour plus de détails sur les engagements de la Jordanie et de l'Allemagne.

2.4 GDS2025 : au-delà des chiffres

Un examen plus approfondi des engagements du GDS2025 permet de souligner l'impact transversal des engagements pris et l'impact plus large du GDS, à savoir ce qui suit.

2.4.1 Le GDS influence les politiques et les cadres normatifs

La législation et les politiques qui protègent les droits des personnes handicapées constituent une mesure importante de l'inclusion de ces personnes ; bien que l'existence d'une législation et de politiques en matière de handicap ne se traduise pas nécessairement par un changement ou ne le garantisse pas, elles formalisent l'intention d'un gouvernement et fournissent des normes sur la base desquelles les gouvernements sont tenus de rendre des comptes.

Les engagements propres à certains pays pour renforcer la législation et les politiques nationales figurent en bonne place parmi les engagements du GDS2025, mais la [Déclaration d'Amman et de Berlin sur l'inclusion du handicap à l'échelle mondiale](#) revêt peut-être une plus grande importance. Cette déclaration comporte des engagements forts en faveur d'une coopération au développement et d'une action humanitaire intégrant le handicap, notamment pour que tous les programmes de développement internationaux soient inclusifs et accessibles aux personnes handicapées et pour qu'au moins 15 % des programmes de développement internationaux mis en œuvre au niveau national aient pour objectif l'inclusion du handicap. En juin 2025, 100 entités avaient approuvé la déclaration (y compris des gouvernements nationaux, des agences des Nations unies et des banques régionales de développement).

Outre leur approbation de la déclaration, de nombreuses organisations participant au GDS2025 ont également pris des engagements qui reflètent le ton et l'intention de la déclaration. Par exemple, dix organisations (dont le gouvernement fédéral de l'Allemagne et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie) se sont engagées à renforcer leur utilisation du marqueur d'inclusion du handicap du CAD de l'OCDE.

2.4.2 Le GDS incite à la mobilisation des ressources

On ne saurait trop insister sur l'importance du financement. Si les engagements promettent des changements, les actions nécessitent des ressources (y compris des ressources financières), et les efforts mondiaux pour faire progresser l'inclusion des personnes handicapées ne se sont pas traduits par un financement adéquat. Il est urgent d'augmenter et de maintenir les investissements ; des lacunes critiques persistent dans le financement de l'intégration du handicap dans le développement mondial et l'action humanitaire.¹ Moins de 1 % des portefeuilles de financement des donateurs bilatéraux ont l'inclusion du handicap comme objectif principal ; en se concentrant uniquement sur les donateurs bilatéraux qui utilisent le marqueur d'inclusion du handicap du CAD de l'OCDE, 0,3 % de l'ensemble des financements ont l'inclusion du handicap comme objectif principal.² Les données disponibles montrent qu'à peine 10 % de l'ensemble de l'aide publique au développement (APD) bilatérale déclarée a été marquée comme incluant le handicap dans une certaine mesure.³ Le

1. Nations unies (2024). Disability and development report 2024: accelerating the realization of the Sustainable Development Goals by, for and with persons with disabilities.

2. Rapport mondial sur l'inclusion du handicap : Accélérer l'inclusion des personnes handicapées dans un monde divers et en mutation. Édition de la conférence (2025). Disponible sur <https://www.globaldisabilitysummit.org/resource/global-disability-inclusion-report/>

3. International Disability Development Consortium, United we stand: Funding and budgeting for disability inclusion in international cooperation (2025)

financement de l'inclusion du handicap est également faible en dehors de l'APD. Entre 2011 et 2020, la part du financement des droits de l'homme par les fondations internationales pour l'inclusion du handicap n'a pas dépassé 4 % du total des budgets annuels de financement.⁴ La faiblesse du financement global en faveur du handicap se traduit par un manque de ressources allouées à la prise en compte de l'inclusion du handicap dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la préparation et la réponse aux crises.⁵

Le financement a été l'une des principales orientations thématiques du GDS2025 (voir [section 2.2](#)). Cette orientation a suscité 45 engagements (5,5 % de l'ensemble des engagements) axés sur le financement du développement inclusif du handicap (dont 18 pris par des gouvernements, 10 pris par des organisations multilatérales et 5 pris par d'« autres » organisations, y compris des organisations de financement). Les engagements axés sur le financement sont substantiels et essentiels, mais le financement devra rester une priorité persistante et permanente du GDS.

2.4.3 Le GDS encourage les partenariats et la collaboration

Le rapport des Nations unies sur le handicap et le développement (2019) note l'importance des partenariats multipartites pour la réalisation des droits des personnes handicapées ;⁶ le livre blanc GDS2025 a également reconnu que « les partenariats bien structurés et les collaborations intersectorielles sont les catalyseurs essentiels du changement ». Le GDS2025 a donc cherché à encourager et à défendre les engagements qui impliquent que les organisations établissent des partenariats et des collaborations. Soixante-cinq (8 %) des 813 engagements pris lors du GDS2025 ont été des engagements conjoints, dans la mesure où ils ont été soumis conjointement par deux organisations ou plus. Plus de la moitié (n.34) des engagements conjoints ont été de portée mondiale ; plus d'un tiers (n.23) des engagements conjoints ont été pris par des gouvernements.

Le Forum de la société civile (CSF), qui s'est tenu le premier jour du GDS2025, est au cœur de la participation des OPH. Le Forum de la société civile est organisé par le groupe de référence de la société civile (en consultation avec les partenaires concernés) afin de permettre à la communauté des personnes handicapées de s'exprimer d'une seule voix, de partager son expérience et de créer des partenariats avant le sommet. La CSF s'appuie sur les sommets pour amplifier la voix et la participation des OPH, et pour mettre en lumière les questions d'actualité pertinentes pour le mouvement mondial du handicap. La [Déclaration de la société civile](#) a été adoptée lors de la cérémonie de clôture du Forum de la société civile 2025 ; la déclaration reconnaît que le travail de renforcement des droits et de l'inclusion des personnes handicapées se trouve à un point de basculement et nécessite non seulement la sauvegarde des acquis, mais aussi de nouveaux engagements pour faire avancer les progrès déjà accomplis.

4. Candid & Human Rights Funding Network (2021), Advancing Human Rights : site web de l'examen annuel des subventions accordées par les fondations mondiales <http://humanrightsfunding.org/populations/disabilities/>

5. Nations unies (2024). Disability and development report 2024: accelerating the realization of the Sustainable Development Goals by, for and with persons with disabilities.

6. Nations unies. (2019). Disability and Development Report: Realizing the Sustainable Development Goals by, for and with persons with disabilities. United Nations.

2.4.4 Le GDS défend une approche intersectionnelle

Les personnes handicapées ne constituent pas un groupe homogène ; l’interaction des conditions de santé, des facteurs personnels et des facteurs environnementaux peut faire varier considérablement les expériences des personnes handicapées. Le handicap concerne des personnes qui peuvent être moins impliquées dans la prise de décision, telles que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les populations autochtones, ainsi que des personnes de diverses confessions, ethnies, castes, classes, orientations sexuelles ou identités de genre minoritaires. Si le handicap est en corrélation avec le désavantage, toutes les personnes handicapées ne sont pas désavantagées de la même manière. Certains groupes sont traditionnellement moins inclus dans les processus participatifs, sont plus difficiles à atteindre ou sont confrontés à des obstacles plus importants à la participation, comme les personnes sourdes et aveugles, les personnes souffrant de déficiences intellectuelles, les personnes souffrant de déficiences psychosociales et les personnes autistes ou souffrant de déficiences auditives.

L’accent mis sur les engagements en matière d’intersectionnalité a été différent lors des trois sommets. L’analyse précédente a révélé que seuls deux engagements du GDS2018 faisaient référence à l’intersectionnalité, alors que 342 engagements du GDS2022 (24 % de tous les engagements du GDS2022) faisaient référence à l’intersectionnalité.⁷ Les engagements du GDS2025 mettent fortement l’accent sur les femmes et les enfants handicapés, mais seuls 22 des 813 engagements vont au-delà du genre ou des enfants pour faire plus largement référence à une approche intersectionnelle (ces engagements concernaient principalement l’équité en matière de santé, l’éducation, la protection et la collecte de données).

2.4.5 Le GDS incite les gouvernements des pays hôtes à agir

Jusqu’à présent, chaque sommet a été organisé conjointement par l’International Disability Alliance et les gouvernements de deux pays : le GDS2018 a été organisé conjointement par les gouvernements du Royaume-Uni et du Kenya ; le GDS2022 a été organisé conjointement par les gouvernements de Norvège et du Ghana ; le GDS2025 a été organisé conjointement par les gouvernements d’Allemagne et de Jordanie. Alors que les gouvernements du Royaume-Uni et du Kenya ont toujours pris des engagements lors de chaque sommet, les données indiquent que les GDS2022 et GDS2025 ont incité les gouvernements coorganisateurs à renforcer leur engagement en faveur de l’inclusion du handicap. Lors des GDS2022 et GDS2025, les gouvernements coorganisateurs ont pris plus d’engagements que lors de n’importe quel autre sommet (voir figure 4).

7. IDA, NORAD, UK FCDO, Rapport du Global Disability Summit 2022

Figure 4 : Nombre d'engagements pris par les gouvernements des pays hôtes lors de chaque sommet

Nombre d'engagements pris par les gouvernements nationaux			
Pays	GDS2018	GDS2022	GDS2025
 Royaume-Uni	16	18	17
 Kenya	4	12	8
 Norvège	0	7	5
 Ghana	8	17	0
 Allemagne	0	0	35
 Jordanie	9	0	89

Le fait d'organiser conjointement le GDS témoigne non seulement de l'engagement du gouvernement en faveur de l'équité sociale et démontre ses valeurs en contribuant à améliorer la situation de la communauté des personnes handicapées, mais semble également contribuer à stimuler les efforts nationaux en faveur des droits des personnes handicapées.

3. Conclusions et recommandations

Le GDS2025 a marqué une étape importante pour les droits et l'inclusion des personnes handicapées, en fournissant un point d'ancrage essentiel autour duquel les parties prenantes concernées par le handicap ont pu se rassembler afin de redynamiser les efforts visant à renforcer l'inclusion des personnes handicapées. Le GDS2025 a également témoigné d'un intérêt général, actuel et continu pour l'équité et l'inclusion à un moment difficile pour le développement mondial.

Le GDS2025 s'est appuyé sur l'héritage des deux sommets précédents, portant à 3 515 le nombre total d'engagements pris lors des trois sommets. Le GDS2025 a contribué à susciter des changements positifs en matière de politiques et de cadres normatifs, de mobilisation des ressources et de partenariats ; les engagements pris lors du GDS2025 auront un impact sur l'inclusion des personnes handicapées aux niveaux national, régional et mondial.

Le prochain sommet (prévu pour 2028) tombera vers la fin des Objectifs de développement durable, lorsque les travaux seront en cours pour fixer de nouveaux objectifs mondiaux. Le GDS2028 jouera un rôle important dans la définition d'un nouveau programme mondial davantage axé sur l'inclusion du handicap et la poursuite des efforts visant à « ne laisser personne de côté ».

Avec le soutien financier de :



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development